



Première Compagnie d'Archers
Montmerle 3 Rivières

**Compte Rendu
de la
30ème Assemblée Générale
Vendredi 17 novembre 2017 à 19h30
Au Jeu d'Arc de Montmerle sur Saône (Plaine des Sports)**

Ordre du jour :

Accueil des officiels et participants

1. Allocution et Rapport moral du Président
2. Rapport financier
3. Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Élection des prochains vérificateurs aux comptes
5. Ouverture du tronc
6. Mise en place des Commissions Jeunes et Sponsors
7. Information sur la mise en fonction d'un BE
8. Information sur les nouvelles tenues
9. Rapport École de tir
10. Rapport Commission Sport et résultats
11. Rappel des dates à retenir
12. Questions diverses

Fin et verre de l'amitié.

Archers Présents ou Représentés :

Fanny AUGER	Christophe DUVOULDY	Catherine MALVAL	Marion RUCHOT
Jérémy CHARDIGNY	Pierrette GOVIGNON	Fabien MARTIN	Patrice THEBAUD
Lucie CHOMETON	Jérémie GUILLEMOTTE	Jean-François PÈRE	Olivier THEVENIN
Sylvie CLEROTTE (Procuration)	Antoine JEANDIN	Tanguy REBE	
Laurent COUTURIER	Jean KAZANEGRA (Procuration)	Mayeul RICHONNIER	
Eliott DURRIS	Sylvie LALANNE	Baptiste ROUX	



AG du 17/11/2017

1. Allocution et Rapport moral du Président

Bonsoir, j'ai le plaisir de présider aujourd'hui ma 1^{ère} assemblée générale et je commence par vous présenter le nouveau bureau qui a été élu le 30 juin dernier lors de l'AG Extraordinaire Élective :

- Pierrette GOVIGNON, Secrétaire,
- Catherine MALVAL, Trésorière,
- Christophe DUVOULDY et Olivier THEVENIN, Commission Sport responsable et adjoint
- Jeremy CHARDIGNY, Président.

Je vous remercie d'être présents. Se sont excusés : Mr LAMURE, Maire de Montmerle, Mr DESCHIZEAUX, Président de la Communauté de Commune Val de Saône Centre ainsi que Mr CHAMPION, Vice-Président en charge du Sport, Mr FONTENILLE, Président du Comité Départementale de l'Ain, Mme GLAIZE, Présidente du Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'Arc (CARATA).

Si nous avons convoqué une assemblée générale alors que la dernière a eu lieu le 7 avril dernier, c'est que le décalage entre la date de l'AG et la saison sportive qui va de septembre à début octobre était compliqué à gérer tant au niveau comptable qu'au niveau sportif.

Ce nouveau rythme d'AG va nous permettre de faire des bilans annuels complets. Comptable tout d'abord avec les inscriptions de la saison, nos trois compétitions ainsi que les différents championnats de France, et sportif ensuite puisque toutes les compétitions et championnats seront passés et les flèches et plumes de progression également pour les archers hors compétiteurs.

Nous avons à ce jour 50 licenciés.

11 licences pour l'école de tir qui est encadrée depuis la rentrée par Pierrette et moi-même,

15 licenciés jeunes encadrés par le coach qui va les emmener vers la compétition,

8 licenciés adultes débutants dont 4 ont déjà souhaité prendre leur licence compétition,

17 licenciés compétiteurs.

Parmi ces licenciés, nous comptons 4 transferts.

Nous avons de nombreux projets que nous allons vous détailler durant cette soirée.

Grace à vous tous, cette saison 2017-2018 promet d'être riche.



AG du 17/11/2017

2. Rapport Financier

Habituellement, lors d'une Assemblée Générale, il est de coutume de présenter le bilan financier de l'année écoulée. Or, ces dernières années, nous étions calés sur l'année civile. Il s'est avéré à l'usage que ce décalage n'était pas compatible avec notre saison sportive. Aussi, à la dernière réunion du Bureau Exécutif, il a été décidé de modifier l'année comptable du 1^{er} Novembre au 31 Octobre pour les raisons suivantes : d'une part, cela permet de prendre en compte les inscriptions de la nouvelle saison et d'autre part, de tenir compte également du Championnat de France Beursault qui se déroule début Octobre et de bien avoir une année sportive complète.

Voici le Rapport Financier :



COMPTES DE RÉSULTAT - Exercice 2017 - 1ère CIE D'ARCHERS DE MONTMERLE 3 RIVIERES :

DÉPENSES			RECETTES		
INTITULÉ	MONTANT		INTITULÉ	MONTANT	
604	Achats d'études et prestations de services	0.00	7061	Locations de salles	0.00
605	Achats de matériel et équipements	1416.33	7062	Locations de matériel	900.00
6061	Fournitures non stockables (eau...)	0.00	7063	Publicité	0.00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	87.70	7071	Ventes équipements	0.00
6064	Fournitures administratives	70.97	7072	Ventes matériel	874.00
607	Achats	0.00	7073	Ventes aux Membres	0.00
611	Sous traitance générale	0.00	708	Services rendus aux membres	0.00
613	Locations mobilières et immobilières	0.00	740	Fonds européens	0.00
615	Travaux, entretien et réparation	336.84	741	Etat Ministères	0.00
616	Assurance	385.00	742	Conseil Régional	0.00
618	Documentation	0.00	743	Conseil Général	0.00
622	Honoraires	0.00	744	Commune	0.00
623	Publicité, publications	0.00	745	Subvention CNDP	0.00
625	Déplacements, missions et réceptions	1648.58	746	Subvention DDCS	0.00
6261	Frais Postaux	0.00	747	CNASEA	0.00
6262	Télécommunications	129.22	748	Autres subventions	1521.00
627	Frais bancaires	38.20	750	Cotisations membres	6325.00
628	Divers	912.01	751	Manifestations sportives	2570.50
631	Impôts et taxes sur rémunérations	0.00	752	Manifestations extra - sportives	0.00
635	Autres impôts et taxes	0.00	758	Produits divers	0.00
641	Rémunération du Personnel	0.00	761	Produits financiers	39.67
650	Cotisations	1881.50	771	Produits Exceptionnels	0.00
651	Manifestations sportives	144.00	787	Report de sub. non utilisées sur exercice	0.00
652	Manifestations extra - sportives	56.94			
660	Charges Financières	0.00			
671	Charges Exceptionnelles	0.00			
68154	Dotations Amortissements Matériel	0.00			
68161	Dotations Amortissements Transport	0.00			
68182	Dotations Amortissements Bureau	0.00			
68183	Dotations Amortissements Informatique	0.00			
68184	Dotations Amortissements Mobilier	0.00			
TOTAL DÉPENSES		7107.29	TOTAL RECETTES		11230.17
RÉSULTAT : 4 122.88					
86	Contributions volontaires en nature	0.00	87	Contributions volontaires en nature	0.00
TOTAL		11230.17	TOTAL		11230.17



AG du 17/11/2017



COMPTE DE RÉSULTAT - Exercice 2017 - 1ère CIE D'ARCHERS DE MONTMERLE 3 RIVIERES : Fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
INTITULÉ	MONTANT	INTITULÉ	MONTANT
604 Achats d'études et prestations de services	0.00	7061 Locations de salles	0.00
605 Achats de matériel et équipements	1416.33	7062 Locations de matériel	900.00
6061 Fournitures non stockables (eau...)	0.00	7063 Publicité	0.00
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	87.70	7071 Ventes équipements	0.00
6064 Fournitures administratives	70.97	7072 Ventes matériel	874.00
607 Achats	0.00	7073 Ventes aux Membres	0.00
611 Sous traitance générale	0.00	708 Services rendus aux membres	0.00
613 Locations mobilières et immobilières	0.00	740 Fonds européens	0.00
615 Travaux, entretien et réparation	336.84	741 Etat Ministères	0.00
616 Assurance	385.00	742 Conseil Régional	0.00
618 Documentation	0.00	743 Conseil Général	0.00
622 Honoraires	0.00	744 Commune	0.00
623 Publicité, publications	0.00	745 Subvention CNDS	0.00
625 Déplacements, missions et réceptions	1496.00	746 Subvention DDCS	0.00
6261 Frais Postaux	0.00	747 CNASEA	0.00
6262 Télécommunications	129.22	748 Autres subventions	1521.00
627 Frais bancaires	38.20	750 Cotisations membres	5325.00
628 Divers	296.82	751 Manifestations sportives	0.00
631 Impôts et taxes sur rémunérations	0.00	752 Manifestations extra - sportives	0.00
635 Autres impôts et taxes	0.00	758 Produits divers	0.00
641 Rémunération du Personnel	0.00	761 Produits financiers	39.67
650 Cotisations	1860.50	771 Produits Exceptionnels	0.00
651 Manifestations sportives	0.00	787 Report de sub. non utilisées sur exercice	0.00
652 Manifestations extra - sportives	0.00		
660 Charges Financières	0.00		
671 Charges Exceptionnelles	0.00		
68154 Dotations Amortissements Matériel	0.00		
68181 Dotations Amortissements Transport	0.00		
68182 Dotations Amortissements Bureau	0.00		
68183 Dotations Amortissements Informatique	0.00		
68184 Dotations Amortissements Mobilier	0.00		
TOTAL DÉPENSES	6117.58	TOTAL RECETTES	8659.67
RÉSULTAT : 2 542.09			
86 Contributions volontaires en nature	0.00	87 Contributions volontaires en nature	0.00
TOTAL	8659.67	TOTAL	8659.67



AG du 17/11/2017



BILAN - Exercice 2017 - 1^{ère} cIE D'ARCHERS DE MONTMERLE 3 RIVIERES

ACTIF				PASSIF	
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC		
2154 Matériel	0.00	0.00	0.00	101 Fonds Associatifs	0.00
2181 Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	106 Réserves	17540.80
2182 Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	110 Report à nouveau (119)	4390.70
2183 Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	120 Résultat de l'exercice (129)	4122.88
2184 Mobilier	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION	26054.38
261 Titres			0.00	131 Europe / Etat	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ			0.00	132 Région	0.00
350 Stocks matériel et équipements			0.00	133 Département	0.00
2) STOCKS			0.00	134 Commune	0.00
512A Banque Rhone Alpes			19447.51	135 CNDP	0.00
512B BRA livret A			39.67	136 Autres	0.00
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE			26054.38	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION	0.00
410 Adhérents			0.00	151 Provisions	0.00
416 Adhérents - usagers douteux			0.00	161 Emprunts	0.00
4687 Produits à recevoir			0.00	194 Fonds dédiés sub. de Fonct@ment	0.00
486 Dépenses Constatées d'Avance			0.00	400 Fournisseurs	0.00
TOTAL			26054.38	4685 Charges à payer	0.00
				487 Recettes Constatées d'Avance	0.00
				TOTAL	26054.38

Question posée : Quelles sont les différentes sources de subventions ?

Réponse : La commune, le Département, la Région, dans certains cas les Fédérations.

Rapport Financier voté à l'unanimité

3. Rapport des Vérificateurs aux Comptes

Les derniers vérificateurs aux comptes désignés lors de la dernière Assemblée Générale voit leur mission annulée pour cette Assemblée Générale.

4. Election des nouveaux Vérificateurs aux Comptes

Les Vérificateurs aux Comptes n'ayant pas pu remplir leur mission cette année, ils sont reconduits pour l'année prochaine. Il s'agit donc de Carole CHARBONNEAUX et d'Antoine JEANDIN.

Décision validée à l'unanimité



AG du 17/11/2017

5. Ouverture du Tronc

La dernière Assemblée Générale ayant eu lieu le 7 Avril 2017, il n'y a que 2€ dans le tronc. Ils ont été laissés dedans.

6. Mise en place des Commissions Jeunes et Sponsors

Commission Jeunes (jusqu'à Junior)

Certains jeunes étant très impliqués dans la vie de la Compagnie, nous leurs avons proposés de créer une commission. Celle-ci se verrait confier certaines missions telles que l'organisation de leurs déplacements en compétition, la tenue de la buvette ou la participation au marquage lors de nos Beursault par exemple. Séduit par l'idée, certains d'entre eux se sont déjà portés volontaire pour en prendre la responsabilité. Cette commission sera sous la tutelle du Bureau. Ils détermineront ensemble les missions. Nous proposons aux jeunes compétiteurs voulant en prendre la responsabilité de se faire connaître.

Se sont présentés Lucie CHOMETON et Tanguy REBE. Nous avons procédé à un vote à main levée à la demande des Jeunes. C'est Tanguy qui a été élu Responsable de la Commission. Il a semblé important au Bureau que la responsabilité de cette Commission ne porte pas que sur un seul Jeune, aussi il a été proposé à Lucie et Tanguy de remplir tout les deux cette responsabilité, ce qu'ils ont accepté.

Commission Sponsors

Comme toute Association, la Compagnie a besoin de fonds apportés à la fois par les cotisations, l'organisation des Beursault, les subventions... Nous avons des sponsors, mais depuis quelques années ils ne sont plus sollicités. Or, nous avons besoin de sponsors afin de financer plusieurs projets tels que les nouvelles tenues dont nous allons vous parler juste après, la réfection des gardes du Jeu d'Arc... Nous avons donc discuté au sein du bureau de la mise en place d'une Commission Sponsors et c'est Jacques CHARBONNEAUX, le Beau-Père de Baptiste ROUX, qui nous a proposé d'en prendre entièrement la responsabilité.

Un vote s'est effectué à main levée et a recueilli l'unanimité.

Jacques fait donc, à compter de ce jour, parti du Bureau Exécutif de la Compagnie en tant que Responsable de la Commission Sponsors.

Jacques demande, d'ores et déjà, à toutes personnes connaissant des artisans et commerçants et tout sponsors éventuels de bien vouloir se faire connaître.



AG du 17/11/2017

7. Information sur la mise en fonction d'un BE

La hiérarchie des entraîneurs à la FFTA se fait de la façon suivante :

Entraîneur 1 : E1

Entraîneur 2 : E2

Brevet d'Etat : BE

La Compagnie a mis depuis 2010 un entraîneur 1 au service des compétiteurs, Christophe, connu sous le nom de coach.

Il va bien au-delà du rôle de l'entraîneur 1 puisqu'il entraîne depuis plusieurs années l'équipe de compétition et notamment les jeunes compétiteurs et c'est une réussite.

Aujourd'hui La Compagnie s'interroge sur le fait de mettre à la disposition des archers adultes compétiteurs un entraîneur BE afin de les faire évoluer vers des podiums régionaux et nationaux, le coach ne pouvant pas passer sont E2 puisqu'il demande 40h de mise à disposition.

Seulement, l'emploi d'un BE peut être compliqué et onéreux, aussi, nous souhaitons vous faire part des retours que nous avons eus des autres clubs, compagnies et archers.

Ce qui ressort de manière évidente c'est que c'est tout d'abord une décision propre à l'archer. En effet, pour qu'un BE puisse faire son travail et que des résultats positifs en ressortent, il faut que les archers suivants ses interventions soient super motivés à faire de la compétition et volontaires.

Aussi, il paraît contreproductif d'imposer un cours avec un BE, certains archers ayant du mal à s'adapter à un entraîneur (BE ou autre) où ne voulant pas de BE du tout.

Le 2^{ème} prérequis est que le BE doit savoir d'adapter à chacun des archers dont il aura la mission de faire évoluer jusqu'à son objectif fixé au départ et proposer un travail adapté pour tendre au mieux vers l'objectif fixé.

Le tarif d'un BE est en moyenne de 45€ de l'heure et il faut compter sur des cours de 2h00 soit 90€ par intervention.

Aussi, comme la Compagnie ne peut pas proposer financièrement une intervention chaque semaine, deux options peuvent être mises en place car elles le sont par les clubs et compagnie dans notre situation :

- Soit la Compagnie finance l'intégralité du BE sur une intervention une fois toutes les trois semaines sur pour les compétiteurs confirmés volontaires. C'est le choix qu'a fait la Compagnie de Moirans (38)



AG du 17/11/2017

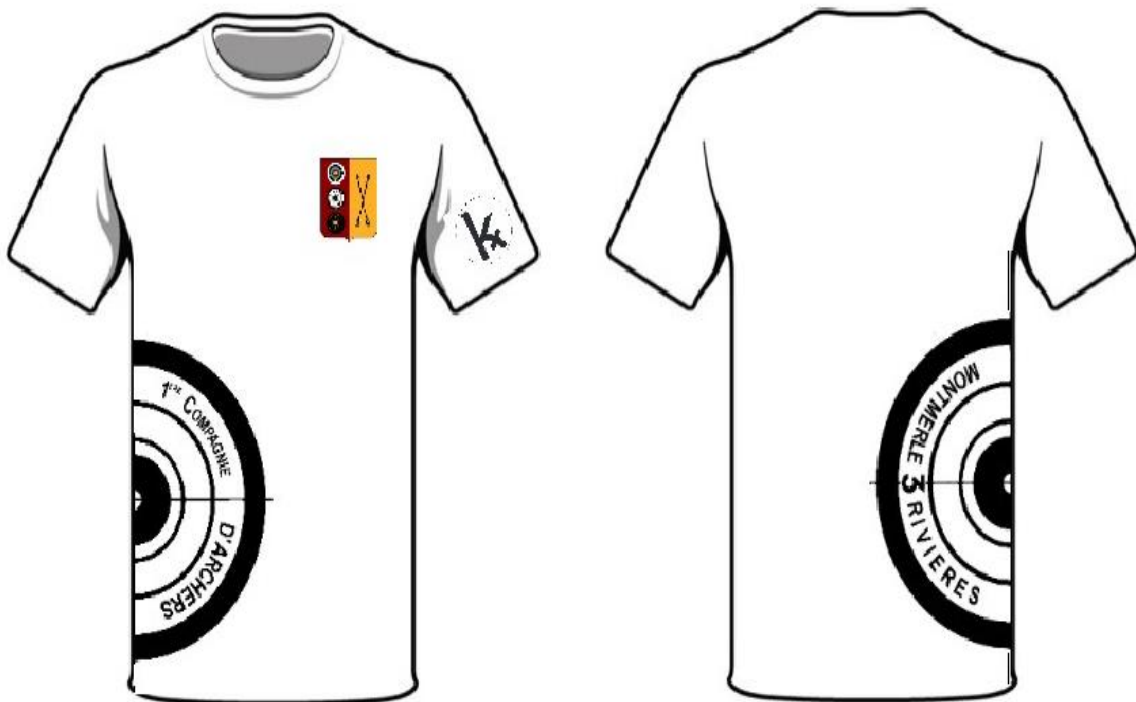
- Soit une intervention une semaine sur deux avec inscription aussi mais une participation financière des archers inscrits. C'est le choix du Club de Villerest (42).

Les conséquences de l'intervention d'un BE sont identiques partout dès l'instant où les archers sont super motivés à la compétition : ça marche, les résultats sont en hausses et les inscriptions également et ce sera un plus incontestable pour la compagnie avec des compétiteurs en réussite, plus de podiums et à haut niveau et potentiellement une avancée significative vers l'obtention d'un Label.

Une discussion s'est donc engagée lors de l'Assemblée Générale. Elle a confirmé les retours que nous avons eus lors de notre petite enquête et nous continuons à recueillir des informations. Un contact doit être pris auprès d'un BE qui nous a été conseillé afin d'approfondir cette étude.

8. Information sur les nouvelles tenues

Depuis un an, nous travaillons sur les nouvelles tenues de la Compagnie et notre choix s'est arrêté sur ce graphisme :



AG du 17/11/2017

En haut à gauche sera apposé le blason de la Compagnie :



Et sur la manche gauche seront apposés les logos de la Marie de Montmerle, la Mairie de Belleville et la Communautés de Communes Val de Saône Centre (ex Communauté de Commune Montmerle 3 Rivières).

Nous vous faisons circuler le modèle que nous avons choisi car le mieux adapté à notre avis pour les compétitions.

L'objectif est que chaque archer se présentant sur le pas de tir d'une compétition porte obligatoirement ce T-Shirt. En effet, chaque archer porte l'image de la Compagnie par son comportement, son fair-play et bien sûr la tenue officielle de la Compagnie.

Tout sera fait pour que la plus grosse partie de son coût soit financé par les sponsors. Nous vous tiendrons au courant de son prix final.

[Le projet a été approuvé à l'unanimité.](#)

9. Rapport Ecole de Tir

L'Ecole de Tir est maintenant encadrée par Pierrette et Jeremy. Nous avons 11 enfants âgés de 7 à 17 ans. Nous nous partageons le groupe, Pierrette s'occupe essentiellement des plus jeunes : les deux Tom, Elliott, Hugo et Anakin. Jeremy s'occupe des deux Pauline, Lyv, Benjamin, Nino et Ilona. C'est un groupe prometteur qui n'hésite pas à relever les défis que nous leur donnons. Dans les semaines à venir, nous allons commencer à faire passer les plumes et flèches de progression.

Comme nous vous en avons déjà parlé à la rentrée, cette année une nouveauté, à partir du changement d'heure au mois de Mars, l'Ecole de Tir suivra l'ensemble des Archers de la Compagnie pour les entraînements au Jeu d'Arc. Pendant le créneau horaire de leur entraînement, aucun autre Archer ne pourra tirer sur le terrain ou dans le Jeu d'Arc.

Nous sommes ravis de voir que les enfants ainsi que leurs parents prennent plaisir à venir aux entraînements et n'hésite pas à participer comme pour le tir d'Halloween. Merci à tous pour vos sourires et votre bonne humeur.



AG du 17/11/2017

10. Rapport Commission Sport et Résultats

Total des podiums pour la saison 2017 : 58

- OR : 28
- Argent : 19
- Bronze : 11

Plus 3 podiums par équipe au CRAJ (Concours Rhône-Alpes Jeunes), jeunes de 12 à 16 ans.

L'équipe jeunes a été Championne de l'Ain à Oyonnax, finit 3^{ème} à Bourg en Bresse et termine la saison 2^{ème} à Villerest.

La Compagnie obtient 61 podiums en tout.

Elle a été bien aidée dans ses résultats par Marius qui fait une très belle saison.

Des records personnels et de Ligue ont été battus par Jérémy, en salle avec un score de 535 et par le coach à Villerest avec un record personnel à 585 et qui égale du coup, le record de Ligue.

2 participations aux Championnats de France : Antoine en Universitaire salle et le coach en Beursault et finissent tous les deux à une très honorable 26^{ème} place.

Je présente mes félicitations à tous et je souhaite une bonne saison 2018 qui a bien commencé puisque nous en sommes déjà à 5 podiums.

Le Coach



AG du 17/11/2017

11. Rappel des dates à retenir



Calendrier Saison 2017-2018

<u>Dates</u>	<u>Événements</u>	<u>Lieux</u>
17 Novembre 2017	Assemblée Générale	Jeu d'Arc
22 Décembre 2017	Tir de Noël	Gymnase de la Tannerie
28 Janvier 2018	Tir de la Saint Sébastien	Jeu d'Arc
Du 20 au 22 Avril 2018	Concours Beursault	Jeu d'Arc
13 Mai 2018	Tir du Roy (Abat l'Oiseau)	Jeu d'Arc
Du 8 au 10 Juin 2018	Championnat de l'Ain Beursault	Jeu d'Arc
1^{er} Juillet 2018	Tir Parents-Enfants	Jeu d'Arc
Du 7 au 9 Septembre 2018	Championnat de Ligue Beursault	Jeu d'Arc

Toutes ces dates sont à noter sur vos agendas.

Pour chaque événement, un mail sera envoyé pour vous donner toutes les informations nécessaires.

Pierrette, Christophe, Catherine, Olivier et Jérémy.



AG du 17/11/2017

12. Questions diverses

Avant de passer aux questions diverses, nous souhaiterions vous parler d'une visite que nous avons eu il y a quelque temps. Il s'agit d'une dame qui a pris contact avec nous afin de nous faire don de matériel ayant appartenu à son fils. Laurent CLARIN a fait partie des Archers du Beaujolais de 1981 à 1983 avant leur fusion avec notre Compagnie et il est décédé à l'âge de 11 ans de la Mucoviscidose alors qu'il était licencié dans la Compagnie. Sa maman a tenu à faire le déplacement jusqu'au Gymnase lors d'un entraînement afin de nous rencontrer et de nous donner son arc d'initiation ainsi que du petit matériel dont elle n'avait jamais pu se séparer. Cette rencontre nous a beaucoup touchés. Nous réfléchissons à la manière dont on pourrait la remercier et rendre hommage à son fils.

Plusieurs propositions nous été faites. Celle qui a été retenue à l'unanimité est l'organisation d'un Téléthon.





AG du 17/11/2017

Depuis longtemps, la Compagnie règle les frais des Archers qui se qualifient aux Championnats de France. Or, nous avons constaté qu'il y avait trop de frais injustifiés de la part de certains Archers, profitant de l'occasion pour manger dans des bons restaurants et dormir dans des hôtels hors de prix. Nous allons donc mettre en place un forfait d'une valeur maximum de 250€. Chaque Archer qui se qualifiera pour des Championnats de France pourra se faire rembourser ses frais de déplacement, d'hôtel et de restauration à hauteur de ce forfait sur présentation des justificatifs. Tout dépassement restera donc à sa charge. L'inscription aux compétitions nationales reste à la charge de la Compagnie.

Pour information, cette année la Compagnie sera Jeu d'Arc détaché pour l'organisation de plusieurs Tirs de Bouquet. Ces Tirs rentrent dans le cadre du Bouquet Provincial, Cérémonie traditionnelle liée au Championnat de France Beursault.

Les dates retenues sont les suivantes : 23 Juin, 21 et 22 Juillet, 25 Août et 22 Septembre 2018.

Comme pour le calendrier de la Saison 2017-2018, ces dates sont à noter sur vos agendas car nous aurons besoin de votre participation.

[Clôture de l'Assemblée Générale et Pot de l'Amitié.](#)